

PROGRAMME DETAILLE

DROIT DES MARCHES PUBLICS

OBJECTIFS

- Comprendre la notion de marché public et les principes fondamentaux gouvernant la commande publique.

PROGRAMME DETAILLE

Introduction

- La notion de marché public
- Les principes fondamentaux gouvernant la commande publique

PARTIE I. LA PASSATION DES MARCHES PUBLICS

I. La préparation du marché public

- A. La définition du besoin
- B. Le contenu du marché :
 - Les pièces contractuelles
 - La durée
 - Le prix
 - Les clauses cruciales

II. Le choix de la procédure de passation

- A. Le calcul de la valeur estimée du marché
- B. L'allotissement
- C. Les possibilités de gré à gré
- D. Les procédures réservées
- E. La procédure adaptée (MAPA)
- F. Les procédures formalisées :
 - Appel d'offres ouvert ou restreint
 - Procédure avec négociation
 - Dialogue compétitif

III. La publicité de la procédure de passation

- A. La publicité préalable
- B. La communication et les échanges d'informations



IV. La phase de candidature

- A. Les conditions de participation
- B. Le contenu des candidatures
- C. L'examen des candidatures

V. La phase d'offre

- A. La présentation des offres
- B. L'examen des offres :
 - Choix des critères d'attribution
 - Choix de l'offre économiquement la plus avantageuse
 - Offre anormalement basse

PARTIE II. LES REGLES DE PASSATION DES ACCORDS-CADRES

Introduction : qu'est-ce qu'un accord-cadre ?

I. Les dispositions communes régissant les accords-cadres :

- A. La durée
- B. La fixation d'un minimum ou d'un maximum en valeur ou en quantité
- C. L'absence d'exclusivité d'achat auprès du ou des titulaires
- D. La procédure de passation ordinaire

II. Les règles propres aux marchés subséquents

- A. La consultation du titulaire de l'accord-cadre mono-attributaire
- B. La remise en concurrence des titulaires de l'accord-cadre multi-attributaire
- C. L'attribution des marchés subséquents

III. Les règles propres aux bons de commande

- A. Le prix des prestations
- B. L'émission des bons de commande

PARTIE III. L'ACHEVEMENT DE LA PROCEDURE

- I. L'information des candidats évincés
- II. La signature et la notification du marché
- III. L'avis d'attribution
- IV. L'abandon de la procédure

PARTIE IV. LE CONTENTIEUX DE LA PASSATION DES CONTRATS DE LA COMMANDE PUBLIQUE

- I. Le référé précontractuel
- II. Le référé contractuel
- III. Le recours en contestation de la validité des contrats
- IV. Le recours « Transmanche »



contact@amr59.fr



06.29.13.04.43

PARTIE V. L'EXECUTION DES MARCHES PUBLICS

- I.** Les avances
- II.** Les acomptes
- III.** Le paiement du solde
- IV.** Le règlement des litiges
- V.** La modification en cours d'exécution
- VI.** La résiliation du marché

